

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal* : 15
- *en exercice* : 15
- *qui ont pris part à la délibération* : 14

Séance du 15 avril 2021
L'an deux mille vingt et un
Et le quinze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 09/04/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaients présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou
Absent excusé : BERNAT Laurent

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n°11-2021

Vote du Budget primitif général de la commune – Exercice 2021

Madame RAMONDENC Viviane, adjoint aux finances, présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2021 préparées par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

✓ **Adopte** le budget primitif général de la commune pour l'exercice 2021 qui s'équilibre de la façon suivante

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	MONTANT
DEPENSES	540 581 euros
RECETTES	540 581 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

	MONTANT
DEPENSES	992 776 euros
RECETTES	992 776 euros

Vote des conseillers municipaux :

Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Le budget primitif de la commune pour 2021 est annexé à la présente délibération

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

